

Envoi par courriel

Québec, le 1^{er} mars 2018

Monsieur Robert Iasenza
Corporation Internationale d'Avitaillement de Montréal (CIAM)
110-455 Fénélon
Dorval (Québec) H9S 5T8

**Objet :Projet de construction d'un terminal d'approvisionnement de
carburant aéroportuaire à Montréal-Est
Questions complémentaires du 20 février 2018 (DQ17)**

Monsieur,

La commission d'enquête et d'examen chargée du dossier vous soumet les questions suivantes :

- Vous avez affirmé lors de l'audience publique que votre couverture d'assurance en cas de dommage à l'environnement serait d'un montant de 50 M\$ (DT1, p.50). Comment ce montant a-t-il été déterminé ? Une analyse a-t-elle été réalisée pour évaluer ce besoin en assurance ? Quels impacts et composantes de l'environnement a-t-elle pris compte ?

Une réponse rapide de votre part serait appréciée, soit d'ici le 5 mars prochain, compte tenu de l'échéancier dont dispose la commission pour ses travaux.

Afin de faciliter le suivi et le repérage de l'information, bien vouloir reprendre le libellé de chaque question avant d'y ajouter votre réponse.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande et vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos meilleurs sentiments.

Lynda Carrier
Coordonnatrice du secrétariat de la commission